

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DU TCHAD

**RAPPORT DE REVUE A MI-PARCOURS
DU DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS AXEE SUR LES RESULTATS
DSPAR 2005-2009**

**DEPARTEMENT REGIONAL CENTRE
ORCE**

Octobre 2007

TABLE DES MATIERES

ABBREVIATIONS ET SIGLES	i
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	ii
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE DU PAYS	1
2.1 Evolution politique récente	1
2.2 Développement économique et social	2
III. MISE EN ŒUVRE DU DSPAR ET RESULTATS REALISES A MI-PARCOURS .	5
3.1 Progrès dans la réalisation des objectifs globaux	5
3.2 Progrès dans la réalisation des résultats thématiques du DSPAR	6
3.3 Autres activités et questions de dialogue	10
3.4 Allocation des ressources	11
3.5 Problèmes de gestion du portefeuille	11
3.6 Coordination de l'aide et harmonisation	12
3.7 Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque	13
IV. LECONS APPRISES A MI-PARCOURS	14
4.1 Leçons pour la Banque	14
4.2 Leçons pour le Gouvernement	14
V. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA SECONDE ETAPE.....	15
5.1 Consultations avec les parties prenantes	15
5.2 Stratégie pour la réalisation des objectifs pour la période restante	15
5.3 Questions liées au dialogue	16
5.4 Risques et mesures d'atténuation	16
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	17
6.1 Conclusions	17
6.2 Recommandations	18

Ce rapport a été rédigé suite à une mission menée à Ndjaména (Tchad) du 24 mars au 8 avril 2007 par M. Mamadi Camara, Consultant Economiste-Pays pour le Tchad, Département Régional du Centre, ORCE. M. Pascal D. Bitoumbou, Représentant Résident, TDFO, a pris part aux travaux. Il a été finalisé par Madame Wakana Séraphine, Consultant Economiste-Pays après une mission menée au Tchad du 30 septembre au 07 octobre 2007. M. I.Koussoubé, Spécialiste en Chef, Economie, ORCE a participé à la revue finale. Le Directeur responsable est M. J.M. Gharbi, Directeur, ORCE.

ABREVIATIONS ET SIGLES

ACBF	African Capacity Building Foundation
AEPA	Approvisionnement en eau potable et assainissement
AFD	Agence française de développement
BAD	Banque africaine de développement
BTP	Bâtiments et travaux publics
CAS	Country Assistance Strategy
CCIAMA	Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture, des mines et d'artisanat
CCSRP	Collège de contrôle et de surveillance des revenus pétroliers
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEMT	Cadre économique à moyen terme
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CESRAP	Cellule technique chargée du suivi de la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique
COJO	Commission d'ouverture et de jugement des offres
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment
DSP	Document de stratégie pays
DSPAR	Document de stratégie pays axé sur les résultats
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECOSIT	Enquête sur la consommation et le secteur informel
FAD	Fonds africain de développement
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCS	Haut comité de surveillance
IDA	International Development Association
INSEED	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques
LICUS	Low Income Country Under Stress
OCMP	Organe de contrôle des marchés publics
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIE	Organisation internationale de l'eau
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONAET	Organisation des acteurs non étatiques du Tchad
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Observatoire de la pauvreté
PAGE	Projet d'appui à la gestion économique
PARG	Projet d'appui aux réformes en matière de gouvernance
PASP	Projet d'appui au secteur privé
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PPTE	Pays pauvre très endetté
PRODEPECHE	Projet de développement de la pêche
PTFs	Partenaires techniques et financiers
SAP	Stratégie d'assistance pays
SDEA	Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement
SIGASPE	Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat
SNRP	Stratégie nationale de réduction de la pauvreté
SOTEL	Société tchadienne des télécommunications
SPM	Service de passation des marchés
STEE	Société tchadienne d'eau et d'électricité
TBS	Taux brut de scolarisation
UC	Unité de compte
UE	Union européenne
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. La revue à mi-parcours du Document de Stratégie pays axé sur les résultats (DSPAR) 2005-2009 vise à faire l'évaluation d'étape de son exécution dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP). Le DSPAR approuvé le 30 novembre 2005, repose sur les deux piliers suivants: (i) promouvoir la bonne gouvernance à travers l'appui aux réformes économiques et le renforcement des capacités institutionnelles y compris pour la gestion des ressources pétrolières; et (ii) créer les conditions d'une croissance soutenue dans le secteur non pétrolier à travers le développement des infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles.
2. L'évolution politique récente du Tchad a été marquée par la tentative de renversement de pouvoir par les forces rebelles du Front uni pour le changement le 13 avril 2006 et les élections présidentielles du 03 mai 2006 qui ont abouti au maintien du régime en place. Du fait de la persistance des tensions, des discussions entre le Gouvernement et l'opposition sont en cours en vue du renforcement du processus de démocratisation de la vie politique. Plusieurs initiatives ont par ailleurs été entreprises sur le plan diplomatique en vue d'apaiser les relations du Tchad avec ses voisins, notamment le Soudan.
3. Sur le plan économique, le Tchad a enregistré, sous l'impulsion de la dynamique créée par l'exploitation du pétrole, des taux de croissance sans précédent depuis 2003 avec cependant des poussées inflationnistes sur la période 2004-2006. La politique budgétaire a tenté de consacrer une part importante des dépenses publiques aux secteurs prioritaires (infrastructures de base, santé, éducation, agriculture) de manière à faire profiter les couches de la population les plus pauvres des revenus pétroliers. Toutefois, des efforts restent à réaliser pour maintenir cette tendance et éviter que les dépenses militaires n'emportent la préférence des autorités comme se fût le cas en janvier 2006, avec la modification de Loi 001 du 11 janvier 1999 portant gestion des revenus pétroliers. La situation d'endettement du pays s'est améliorée bien que demeurant précaire, en raison de la vulnérabilité du Tchad aux chocs exogènes. En dépit de ces progrès, le pays n'a pas pu poursuivre depuis fin-2005, la mise en œuvre de la FRPC (approuvée en février 2005) de façon satisfaisante, ni atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE, se privant ainsi des avantages liés à l'allègement de sa dette.
4. Sur le plan sectoriel, l'agriculture, l'élevage et la pêche n'ont pas connu de progrès substantiels du fait de leur forte dépendance par rapport aux aléas climatiques et de la volatilité des cours mondiaux du coton. Sur le plan social, les progrès ont été mitigés dans les secteurs de la santé, ainsi qu'au niveau des équipements collectifs (énergie, eau et télécommunications). En revanche, dans le domaine de l'éducation, des progrès ont été enregistrés, notamment en matière de scolarisation des filles et des garçons.
5. Le DSPAR aligné sur la SNRP a permis au Tchad de réaliser des progrès dans le maintien de la stabilité macroéconomique et la réalisation d'un taux de croissance élevé sous l'impulsion de la dynamique créée par l'exploitation pétrolière. La pertinence des cinq axes de la SNRP n'a pas été remise en cause dans l'élaboration du DSRP II en fin 2007, la seule innovation introduite étant l'inclusion de nouvelles sources de croissance dans les filières agricoles pour mieux réaffirmer la vocation agro-pastorale du Tchad.
6. En termes de résultats du DSPAR 2005-2009, des avancées ont été enregistrées dans la réalisation des actions inscrites sous le Pilier 1, notamment dans les domaines suivants : la réforme de la Fonction publique, l'opérationnalisation du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE), la gestion des marchés publics, la gestion des revenus pétroliers, et l'amélioration de l'environnement juridique. Les réalisations

prévues sous ce Pilier sont soutenues par les actions du Programme d'appui aux réformes en matière de gouvernance (PARG I 2005-2007).

7. Quant au Pilier 2, il connaît un large décalage entre les objectifs visés par la stratégie et la mise en œuvre des projets. En effet, pour créer les conditions de la croissance dans le secteur hors-pétrole, la stratégie visait de hisser à un niveau supérieur les taux d'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'électricité, développer la pêche, le capital humain et promouvoir le secteur privé. Les résultats escomptés dans ces domaines n'ont pas été atteints. Cela s'explique en partie par le fait (i) qu'il s'agit d'objectifs à atteindre à partir de 2008 ; et (ii) que certains projets de la Banque devant soutenir ces actions ont démarré avec retard. Toutefois, des progrès ont été réalisés dans l'amélioration des infrastructures routières où des linéaires importants de routes bitumées ont été construits en 2006 sur financement propre à travers les ressources pétrolières et avec l'appui de certains bailleurs de fonds. Il convient également de souligner que des projets du portefeuille de la Banque, initiés avant 2005, ont marginalement contribué à la réalisation des objectifs de ce pilier, en raison de la faible performance globale du portefeuille.

8. Le Tchad a bénéficié, au titre du FAD X, d'une allocation (don) de 47,1 millions d'UC en 2005 dont un montant de 43,5 millions d'UC a été utilisé pour financer trois projets (le projet d'appui aux réformes en matière de gouvernance, le projet de développement de la pêche et le programme national d'eau et d'assainissement en milieu rural). En fin 2006, du fait de la baisse de la performance, on a constaté une surutilisation de ressources de l'ordre de 26,3 millions d'UC. En matière de performance, la note du Tchad a peu varié sur les deux dernières années, passant de 3,1 en 2005 à 2,9 en 2006. La performance du pays demeure donc dans la fourchette *modérément faible*, ce qui pourrait influencer l'allocation de ressources au titre du FAD XI.

9. Les défis identifiés lors de l'élaboration du DSPAR en 2005 sont encore d'actualité au stade de la revue à mi-parcours. Il s'agit (i) du maintien de la stabilité macroéconomique ; (ii) de la mise en œuvre la SNRP en vue de la réalisation des OMD ; (iii) d'assurer la pertinence de la SNRP dans le temps ; (iv) de la mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la SNRP et la réalisation des OMD ; (v) de l'utilisation des ressources pétrolières dans les secteurs prioritaires visant la réduction de la pauvreté ; et (vi) de l'effectivité plus accrue du portefeuille de la Banque.

10. Compte tenu de toutes ces considérations, la stratégie de la Banque pour la seconde période doit être maintenue, mais en améliorant l'exécution des projets et programmes en soutien aux deux piliers. Les projets qui n'ont pas été mis en œuvre dans le cadre du FAD X devraient l'être en fonction de leur pertinence au cours du FAD XI. Pour ce faire, la Banque doit renforcer et améliorer la qualité de son portefeuille en s'appuyant résolument sur le bureau national, tandis que les autorités doivent tout mettre en œuvre en vue de réaliser des meilleurs performances dans la mise en œuvre de la SNRP et l'atteinte du point d'achèvement en 2007. La revue à mi-parcours a permis aussi de mieux préciser la programmation au niveau de la Banque de projets à financer par le FAD XI.

11. En l'absence de changement de stratégie, le présent rapport de revue à mi-parcours du DSPAR 2005-2009 du Tchad est soumis aux Conseils d'administration pour information.

I. INTRODUCTION

1.1 La revue à mi-parcours du Document de Stratégie pays axé sur les résultats (DSPAR) 2005-2009 vise à en faire l'évaluation de performance dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP). Lors de l'examen du DSPAR par les Conseils le 30 novembre 2005, les actions suivantes avaient été recommandées: (i) la reformulation du Pilier II en vue de réduire sa dimension et sa configuration pour le centrer sur la diversification de l'économie; (ii) la poursuite des efforts du Gouvernementaux fins de renforcer les réformes structurelles, atteindre le point d'achèvement et améliorer l'accès aux infrastructures de base ; et (iii) la mise en œuvre des actions prévues pour l'amélioration de la qualité du portefeuille. Les préoccupations spécifiques des Conseils relatives au point (i) ont été prises en compte ; en revanche, les progrès ont été mitigés, voire faibles selon les domaines en ce qui concerne le point (ii).

1.2 Le DSPAR ainsi révisé (ADB/BD/WP/2005/86/Rev.1 et ADF/BD/WP/2005/96/Rev.1) selon les recommandations des Conseils repose sur les deux piliers suivants: (i) promouvoir la bonne gouvernance à travers l'appui aux réformes économiques et le renforcement des capacités institutionnelles y compris pour la gestion des ressources pétrolières; et (ii) créer les conditions d'une croissance soutenue dans le secteur non pétrolier à travers le développement des infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles.

1.3 L'élaboration du rapport intervient dans un contexte où le Tchad est toujours confronté aux défis majeurs que sont : (i) la réduction de la fraction de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté ; (ii) l'utilisation effective des revenus pétroliers pour financer les secteurs prioritaires de réduction de la pauvreté ; (iii) la mise en œuvre du DSRP révisé ; et, (iv) les efforts déployés par le Gouvernement en vue de l'atteinte du point d'achèvement en 2008 ou, au plus tard, en 2009. L'autre problème particulier auquel est confronté l'évaluation des résultats du DSPAR à mi-parcours est le fait que les nouveaux projets qui soutiennent les deux piliers de la stratégie, donc les résultats, n'ont pas été totalement exécutés.

1.4 Outre l'introduction, le présent rapport comprend 5 autres chapitres : (ii) contexte du pays résumant les progrès réalisés sur le plan politique, économique et social; (iii) mise en œuvre de la stratégie d'intervention de la Banque et les résultats obtenus à mi-parcours; (iv) leçons apprises à mi-parcours; (v) stratégie du Groupe de la Banque pour le second terme ; et (vi) conclusions et recommandations.

II. CONTEXTE DU PAYS

2.1 Evolution politique récente

2.1.1 L'évolution politique récente du Tchad a été marquée par la tentative de renversement du pouvoir par les forces rebelles du Front Uni pour le Changement, le 13 avril 2006, et par les élections présidentielles du 03 mai 2006 au terme desquelles le Président sortant a été réélu. Compte tenu de ce climat politique marqué par de fortes tensions, des discussions entre le Gouvernement et l'opposition sont en cours en vue de s'accorder sur le recensement électoral, le code électoral et les conditions de sécurité dans le pays ainsi que la composition de la Commission électorale nationale indépendante. Une avancée significative a été réalisée notamment par la signature d'un certain nombre d'accords de paix et de réconciliation ainsi que d'accords politiques entre le Gouvernement et l'opposition non armée, d'une part, et entre le Gouvernement et des fractions de l'opposition armée au mois d'août 2007, d'autre part. Sous

réserve de la consolidation de ces consensus émergents, on devrait s'acheminer vers la tenue d'élections communales courant 2008.

2.1.2 L'autre dimension du contexte politique tchadien est régionale. Des efforts ont été entrepris sur le plan diplomatique en vue de pacifier les relations du Tchad avec ses voisins, notamment le Soudan. C'est dans ce cadre que s'inscrivent (i) la « Déclaration de Cannes » signée le 15 février 2007 en marge du Sommet Afrique - France ; (ii) l'Accord de Tripoli d'avril 2007, et (iii) l'Accord de réconciliation de Riyad de mai 2007 entre le Président soudanais et le Président tchadien. Tous ces accords engagent les parties soudanaise et tchadienne à respecter leurs souverainetés respectives et à ne pas soutenir les mouvements armés.

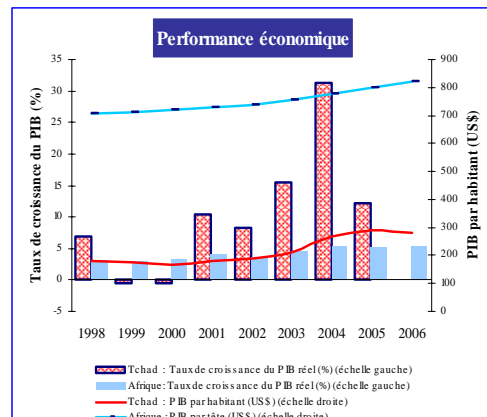
2.1.3 Toutefois, il convient de relever que les tentatives de réconciliation nationale, de renforcement de la démocratie et de normalisation des relations du Tchad avec ses voisins ont produit jusqu'à présent des résultats fragiles, en dépit du ralliement d'un grand chef rebelle qui est entré au Gouvernement. Il convient d'ajouter au titre des derniers développements, le vote à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations Unies, de la résolution française autorisant le déploiement d'une force ONU-Union européenne dans l'Est du Tchad et le Nord-Est de la Centrafrique. Sa mission : protéger les réfugiés et personnes déplacées, créer pour elles des « conditions favorables à un retour volontaire et durable », améliorer la sécurité des camps et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. En attendant que ces accords soient suivis d'effets tangibles, le Tchad continue de payer un lourd tribut au conflit du Darfour avec des centaines milliers de réfugiés le long de la frontière soudano-tchadienne et des dizaines de milliers de déplacés nationaux fuyant les zones de combat.

2.1.4 Si elle perdurait, l'instabilité sous-régionale pourrait avoir des conséquences néfastes sur la mise en œuvre du DSPAR. En effet, à cause de l'insécurité en Centrafrique, plus de 35.000 réfugiés de ce pays ont afflué au Tchad depuis 2005. En outre, le pays a accueilli plus de 200.000 réfugiés¹ du Darfour (Soudan). L'accueil de ces nombreux réfugiés exerce une pression démographique et physique aux conséquences innombrables sur le plan politique, sécuritaire, géographique, environnemental et économique. A ce conflit, il convient d'ajouter le péril que représentent les mines anti-personnels largement répandues dans les régions septentrionales. Les projets du portefeuille de la Banque situés dans la zone d'emprise des réfugiés risquent à terme d'en subir les conséquences (difficultés de supervision, squattage des infrastructures, etc.).

2.2 Développement économique et social

Sur le plan macroéconomique

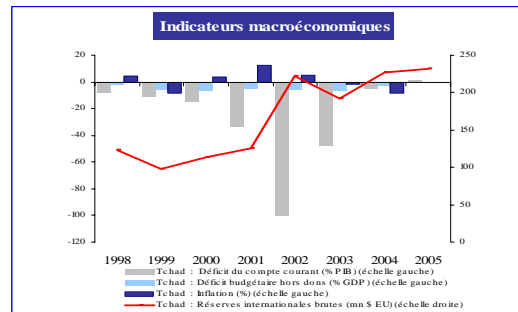
2.2.1 **Croissance et inflation** : Sous l'impulsion de la dynamique de l'exploitation pétrolière, le Tchad a enregistré depuis 2004 des taux de croissance sans précédent avec cependant des poussées inflationnistes nourries par la hausse des prix des produits alimentaires particulièrement en 2006. Lorsque le coton, l'autre filière-clé de l'économie se porte bien, le secteur non pétrolier apporte à cette dynamique une valeur ajoutée importante. Le taux réel de croissance



¹ Cf. Profil Pays Tchad, Nations Unies
Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest, Octobre 2005

a connu une hausse spectaculaire de 33,7% en 2004. Depuis, il n'a cessé de décroître, se situant respectivement à 8,6% et 4,6% en 2005 et 2006 à cause de la stagnation puis du léger repli de la production pétrolière. Selon les estimations, il devrait décroître considérablement en fin 2007, reflétant un fléchissement de l'activité dans le secteur pétrolier. Les pressions inflationnistes se sont accentuées passant de 5,4% en 2004 à 7,9% en 2005 et 15% en 2006 du fait d'une hausse des prix de la viande consécutivement à des exportations importantes de bétail vers les pays voisins dont certains ont eu leurs volailles touchées par la grippe aviaire, et selon la BEAC par le renchérissement de l'énergie induit par le relèvement des prix des produits pétroliers à la pompe. L'inflation devrait ralentir en 2007 pour se fixer aux environs du plafond de 3% maximum fixé dans le cadre des critères de convergence de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC).

2.2.2 Finances publiques : Les recettes budgétaires ont représenté en moyenne 13,8% du PIB en 2004 et 17,3% en 2005 du PIB non pétrolier. Les fortes augmentations des dépenses publiques notamment les dépenses sécuritaires ont eu pour conséquence un creusement du déficit budgétaire. En effet, le déficit base caisse, dons exclus, s'est établi à 8,5%, 9,2% et 16,6% du PIB non pétrolier respectivement en 2004, 2005 et 2006. Ce niveau élevé de déficit a contrarié les discussions avec le FMI pour la reprise de la FRPC.



2.2.3 Monnaie et crédit : La politique monétaire a été expansionniste engendrant une forte augmentation du crédit intérieur depuis 2003. La masse monétaire a augmenté de 32% en 2005 à cause du financement de la campagne cotonnière, mais l'expansion monétaire s'est ralentie à environ 28% à la fin 2006 du fait de la baisse des créances nettes à l'Etat.

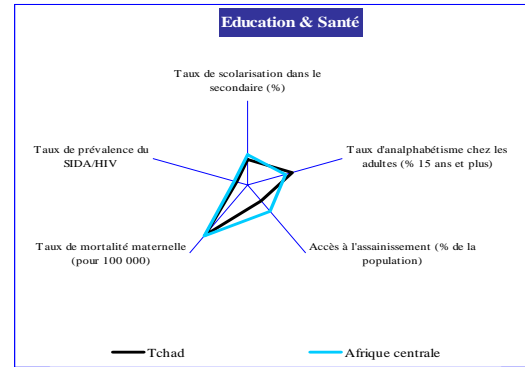
2.2.4 Balance des paiements : Le Tchad applique une politique commerciale libérale et ses exportations hors pétrole sont dominées par le coton, les produits de la pêche et le bétail. Dans le domaine des échanges extérieurs, le solde du compte courant, hors transferts officiels, s'est détérioré, passant de 1,6% du PIB en 2005 à -8,3% du PIB en 2006. Celui-ci devrait être réduit en 2007 en raison de la hausse des cours pétroliers.

2.2.5 Soutenabilité de la dette : Le pays n'a pu atteindre le point d'achèvement de l'IPTE renforcée en 2005 comme prévu en raison des faiblesses de la gestion macro-économique. L'endettement du Tchad s'est néanmoins légèrement amélioré. Ainsi, l'encours de la dette a baissé progressivement de 63,4% du PIB en 2001, pour se situer à 29% en 2005 et est estimé à 26% en 2006. De même, selon la BEAC, l'accroissement des recettes pétrolières devrait permettre une amélioration du ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires à 4,4% en 2006 contre 6% un an auparavant. Toutefois, l'évolution tendancielle vers le désendettement demeure fragile. En effet, les différents scénarii et les tests paramétrés de sensibilité réalisés par les IBW montrent qu'en cas de chocs exogènes (chute des cours du pétrole), les indicateurs d'endettement du Tchad se dégraderaient rapidement. D'où la nécessité pour le pays d'atteindre en 2008, ou, au plus tard en 2009, le point d'achèvement pour bénéficier d'allègements substantiels. Cet objectif va de pair avec le respect de la discipline budgétaire.

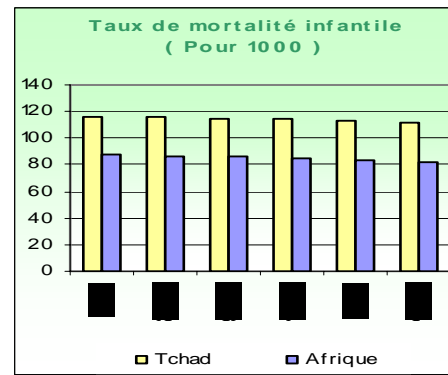
Au niveau des secteurs prioritaires

2.2.6 Secteurs Sociaux : Les services sociaux restent fondamentalement insuffisants tant en quantité qu'en qualité, malgré des impulsions liées à l'évolution favorable des dépenses sociales.

2.2.7 Education : Le taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire a enregistré une forte augmentation, passant de 87,58% en 2003-2004 à 107% en 2005-2006, soit un taux supérieur à la moyenne des 15 pays d'Afrique francophone (80,4%). A la base de cette amélioration se trouvent l'augmentation de la part de l'Education dans le total des dépenses publiques (base engagement) qui est passée d'une moyenne de 11% en 2005 à 16% en 2006, et celui du ratio élèves-maître qui est passé de 76 en 2005 à 70 en 2006. Malgré ces progrès, des faiblesses persistent, notamment dans le domaine de la qualité, des disparités régionales et entre filles et garçons. En effet, le taux de scolarisation net dans le primaire est de 41% (37% pour les filles et 45% pour les garçons), ce qui rend peu probable que le Tchad puisse atteindre en 2015 les cibles fixés dans le cadre des OMD, à savoir l'éducation primaire pour tous et l'égalité entre les filles et les garçons.



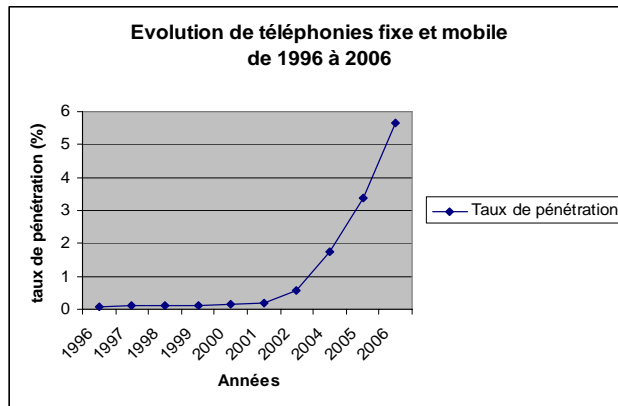
2.2.8 Santé : Des hôpitaux et des centres de santé ont été construits, ce qui a permis une certaine amélioration de l'accès aux services de santé qui s'est établi à 30,0%; mais le taux de couverture est très faible avec un médecin pour 33.000 habitants en 2005 et 2006. Le taux de mortalité maternelle est de 900 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2004, 827/100.000 en 2005 contre 700/100.000 en 2006. La prévalence du VIH/SIDA a été stabilisée autour de 3% pour la tranche d'âge de 15 à 49 ans passant de 3,5% en 2005 à 3,3% en 2006 contre des estimations de 7% en 2001. Mais cela ne doit pas être interprété comme un recul de la maladie. Le taux de mortalité infantile (enfants de moins d'un an) était de 113 pour 1.000 naissances vivantes en 2005 et 2006.



2.2.9 Secteurs productifs: L'agriculture et l'élevage constituent les deux principales sources de revenus pour 80% de la population. **Agriculture :** Le poids de l'agriculture dans le PIB passe de 9,0% en 2005 à 10,1% en 2006, avec le coton qui occupe la majorité de la population rurale. La production cotonnière a baissé de 200.000 tonnes en 2005 à 170.000 tonnes en 2006. L'Etat continue à subventionner CotonTchad. Le processus de sa privatisation lancé depuis 1999 a jusqu'à présent échoué du fait de la volonté du Gouvernement de la maintenir dans le portefeuille de l'Etat. La filière coton perd du terrain en faveur d'autres filières, notamment le riz, l'arachide, l'ail et l'oignon. **Elevage :** En 2006, il a contribué pour 16% du PIB et 54% des exportations, pétrole exclu. Toutefois, des contraintes continuent à affaiblir la compétitivité du secteur, en l'occurrence le problème d'accès au crédit, la réticence des bailleurs à investir dans le secteur, les besoins élevés en matière d'hydraulique pastorale (3.500 à 4.000 points d'eau alors qu'il n'en existe que 1.500).

2.2.10 Infrastructures de base : Transports : Le réseau de routes bitumées est passé de 667 km en 2005 à 996 km en 2006. Un Fonds d'entretien routier de deuxième génération a été mis en place, permettant d'accroître chaque année la longueur du réseau entretenu (2.600 km en 2005). Toutefois, le réseau bitumé demeure modeste comparé à celui des autres pays de la sous-région et eu égard à l'étendue du territoire national.

Equipements collectifs (énergie, eau et télécommunications) : L'efficacité de ces services dépend de la performance des entreprises d'Etat qui les gèrent, à savoir : la Société tchadienne de d'eau et d'électricité (STEE) et la société de télécommunications (SOTEL). Ces deux



sociétés connaissent des problèmes structurels et des faiblesses de gestion. Le taux de desserte en eau potable n'est que de 30% en 2005, soit 3 habitants sur 10. Ce taux est estimé à 34% en 2006. Ce pourcentage n'a pas varié en 2007. L'objectif intermédiaire est de porter ce taux à 46% en 2010, ce qui permettra l'atteinte des OMD en 2015, soit 66%. Le taux d'accès à l'assainissement passerait de 10% en 2006 à 55% en 2015 avec un objectif intermédiaire de 40% en 2010. Concernant l'électricité, le taux de desserte s'établit à 2% en 2005 et 2006. L'ouverture du marché de la téléphonie mobile a amélioré le taux d'accès au téléphone en général qui est passé de 1,6% en 2004 à environ 6% en 2006.

III. MISE EN ŒUVRE DU DSPAR ET RESULTATS REALISES A MI-PARCOURS

3.1 Progrès dans la réalisation des objectifs globaux

3.1.1 La situation économique et sociale de référence était caractérisée en 2005 par les contraintes suivantes: (i) un très faible accès à l'eau potable, l'assainissement et l'électricité; (ii) un réseau routier à faible densité et peu praticable ; (iii) un faible développement de la pêche pratiquée pourtant par des centaines de milliers de personnes dont les femmes ; (iv) une faiblesse des ressources humaines ; et (v) un environnement peu propice au développement du secteur privé. Le Gouvernement avait alors élaboré la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP) adoptée en 2003, et révisée en octobre 2007. Cette stratégie vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015 conformément aux OMD. Sur le plan de la gouvernance, on notait (i) une faible capacité de l'administration publique et des réformes trop lentes ; (ii) une gestion non transparente et non efficiente des marchés publics (80% des dépenses publiques) ; (iii) un faible contrôle des revenus pétroliers et de leur gestion ; et (iv) de faibles progrès dans la mise en œuvre des réformes juridiques et judiciaires.

3.1.2 La contribution fondamentale de la Banque a consisté à appuyer la SNRP à travers le DSPAR 2005-2009. La stratégie d'assistance de la Banque est articulée autour de deux piliers : (i) promouvoir la bonne gouvernance à travers l'appui aux réformes économiques et le renforcement des capacités institutionnelles y compris pour la gestion des ressources pétrolières; et (ii) créer les conditions d'une croissance soutenue dans le secteur non pétrolier à travers le développement des infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles. Elle vise à influencer un certain nombre de produits et réalisations, à savoir : (i) le renforcement de l'efficacité de la fonction publique et du processus de décentralisation ; (ii) l'amélioration de la gestion des marchés publics ; (iii) le renforcement du cadre institutionnel de contrôle de la gestion des revenus pétroliers, de l'Etat de droit, de la protection sociale et de l'environnement

juridique ; (iv) l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base ; (v) l'amélioration des revenus ruraux à travers la pêche ; (vi) le renforcement du capital humain ; et (vii) l'amélioration de l'environnement du secteur privé.

3.1.3 Pour mesurer sa contribution à la réalisation de ces résultats, la Banque, en collaboration avec le Gouvernement, a mis en place des indicateurs intermédiaires qualitatifs et quantitatifs. L'objet de cette revue à mi-parcours est de mesurer le niveau de réalisation des résultats escomptés et évaluer le chemin qui reste à parcourir. Elle vise aussi à ajuster et préciser la programmation des projets de la Banque pour plus d'efficacité. L'appréciation à mi-parcours des résultats du DSPAR 2005-2009 est globalement faible, mais inégale selon les piliers. Alors que les indicateurs de résultats retenus pour le premier pilier correspondent à des mesures de réformes réalisables dans le court terme et donc compatibles avec la durée de la stratégie, ceux du second pilier consistent en des indicateurs d'impact, dont l'atteinte exige un horizon temporel qui s'étend au-delà de la période de la stratégie. Toutefois, il convient de souligner que ces indicateurs étaient susceptibles d'être influencés par les projets du portefeuille de la Banque au Tchad en cours avant 2005, lesquels ont contribué, à côté des autres partenaires au développement et du gouvernement, à la réalisation de certains objectifs du DSPAR.

3.1.4 Ainsi, les indicateurs du premier pilier sont dans l'ensemble pertinents par rapport aux objectifs fixés dans le DSPAR du fait : (i) qu'ils ont connu un début d'exécution; et (ii) qu'ils traduisent des actions qui sont de nature à renforcer la gouvernance et améliorer les conditions de vie des couches pauvres. Ceux qui n'ont pas connu un progrès substantiel (Code des Personnes et de la Famille) ont, vu le contexte politique et socio-économique du pays, un caractère peu réaliste et réalisable. Quant au second pilier, nonobstant la contribution des opérations antérieures à la stratégie (5 projets dans le secteur de l'agriculture, 2 dans l'éducation, 1 dans la santé), le décalage entre l'exécution des projets de la stratégie et les résultats attendus a affaibli les performances à mi-parcours de l'assistance de la Banque.

3.2 Progrès dans la réalisation des résultats thématiques du DSPAR

3.2.1 Réalisations sous le Pilier 1 : Renforcer la bonne gouvernance à travers l'appui aux réformes économiques et le renforcement des capacités institutionnelles y compris pour la gestion des ressources pétrolières.²

Rendre l'Administration publique efficiente et efficace

3.2.2 **Réforme de la Fonction publique. Objectifs :** Il était prévu en 2007: (i) la prise de 25 textes législatifs et réglementaires d'application du statut de la Fonction publique; (ii) l'opérationnalité du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE); (iii) la rationalisation des structures des 24 ministères et (iv) la formation de 100 agents en matière de décentralisation. **Réalisations :** Sur les 25 textes législatifs et réglementaires d'application du statut de la Fonction publique devant être finalisés en 2007, seuls 11 textes ont été signés et publiés par le Gouvernement au 12 octobre 2006 ; en outre, un projet de décret portant régime des congés a été transmis au Gouvernement ; trois décrets fixant les régimes de rémunération, un décret fixant les prestations familiales et un décret fixant les taux de mission à l'intérieur et à l'extérieur ont déjà été examinés par la Commission consultative du Ministère de la Fonction publique, du travail et de l'emploi (MFPTTE) et l'adoption interviendra avant la fin de l'année 2007. Les textes sur les équivalences des diplômes, le texte relatif à la notation du personnel sont en cours d'élaboration.

² Cf. Annexe 1 : DSP/Résultats réalisés en 2005-2007

3.2.3 Opérationnalisation du SIGASPE: l'objectif était de rendre le SIGASPE opérationnel en 2007. **Réalisations** : Le SIGAPSE n'est pas encore opérationnel. Le choix d'un logiciel approprié est en cours. Avant d'opérer le choix d'un logiciel approprié, un Groupe de travail a été mis en place au niveau de la Cellule technique chargée du suivi de la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique (CESRAP) pour faire ressortir les besoins de la Fonction publique dans le cadre de l'informatisation de la dépense en matière de gestion administrative et salariale (arrêté n°025/PR/PM/MFDT/07 du 28 août 2007). Actuellement, les travaux continuent avec l'adoption du nouveau logiciel SIGASPE. L'une des difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique est le faible moyen financier mis à la disposition de la Cellule de Suivi des Reformes de l'Administration Publique (CESRAP) chargée de conduire les opérations.

3.2.4 Rationalisation des structures des ministères : Objectifs : rationalisation des structures organisationnelles et élaboration de nouveaux organigrammes des ministères. **Réalisations** : Concernant la rationalisation des structures des ministères, un système d'information moderne appliqué à 5 ministères pilotes est en cours de validation par le Gouvernement avant d'être étendu à tous les départements ministériels. L'opération n'est donc pas achevée. Toutefois, le basculement du personnel de la Fonction publique dans le cadre des nouveaux statuts s'effectuera avant fin 2007.

3.2.5 Formation des agents dans le domaine de la décentralisation : Objectifs : Former 100 agents. **Réalisations** : la formation n'est pas encore organisée, en dépit de l'existence d'un schéma directeur élaboré et validé depuis 2006. C'est la lenteur dans la mise en œuvre du système de décentralisation, y compris les reports successifs des élections municipales, qui explique le retard dans la formation des agents.

Promouvoir la bonne gouvernance économique

3.2.6 Marchés publics : Objectifs : l'Organe de contrôle des marchés publics (OCMP), les Services de passation des marchés (SPM) et les Commissions d'ouverture et de jugement des offres (COJO) doivent être fonctionnels en 2007. **Réalisations** : Les structures prévues sont effectivement fonctionnelles en 2007: les COJO sont opérationnelles dans les ministères des secteurs prioritaires, ainsi que les SPM. Les COJO ont été également mises en place dans les principales institutions. Le Plan global de formation en matière de passation et de gestion des marchés publics connaît un début d'exécution dans le cadre du PARG.1. Cependant, le fait de placer au niveau le plus élevé de l'Etat la signature des marchés publics (tout montant supérieur à 50 millions de FCFA doit obtenir l'aval des plus hautes autorités) pour les valider ne facilite guère la fluidité et la diligence des opérations.

3.2.7 Gestion des revenus pétroliers : Objectifs : Renforcement des capacités du Collège de surveillance et de contrôle des revenus pétroliers (CSCR) et du Ministère du pétrole (MP). En outre, le nouveau code du secteur pétrolier sera adopté au plus tard en 2009. **Réalisations** : Le gouvernement a réaffirmé le rôle éminemment important du Collège à travers un protocole d'accord signé avec la Banque mondiale notamment en ce qui concerne l'exécution transparente des projets financés sur les revenus pétroliers. Dans ce cadre, un programme de renforcement des capacités dans un certain nombre de domaines est en cours d'exécution dont (i) le renforcement du système de suivi et des procédures d'audit, (ii) le renforcement du système de gestion et de comptabilité financière et (iii) l'élaboration d'outils d'évaluer l'impact des projets financés sur les ressources pétrolières. Sur le plan institutionnel, le parlement a adopté une nouvelle loi sur les hydrocarbures au courant du mois de mai 2007 visant à

améliorer le régime juridique et fiscal dans le secteur. La nouvelle loi introduit trois éléments nouveaux : (i) le contrat de partage de production, (ii) la participation de l'Etat à la phase de recherche et (iii) la prise en compte des aspects environnementaux dès la conception de tout projet pétrolier.

Améliorer l'environnement juridique

3.2.8 Objectifs en 2007: (i) Formation de 195 personnes en droit OHADA, au fonctionnement des tribunaux de commerce, aux enquêtes économiques et financières et à la gestion des administrations pénitentiaires ; (ii) Adoption du Code des personnes et de la famille ; (iii) Adoption d'une stratégie et d'un plan d'actions de lutte contre la corruption au plus tard en fin 2007 après l'enquête sur la perception de la corruption. **Réalisations :** (i) Cinq tribunaux de commerce sont fonctionnels et le recrutement d'un consultant pour la formation en faveur des magistrats et auxiliaires de justice en droit des affaires de l'OHADA est en cours; (ii) l'adoption du Code des personnes et de la famille est encore bloquée, les confessions religieuses ayant fait 43 observations sur le projet de texte ; (iii) Concernant la lutte contre la corruption, la loi 004 du 16 février 2000 régit les questions liées à la corruption, mais les textes d'application n'ont pas vu le jour jusqu'à présent. Le recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une enquête sur la perception de la corruption et les délits assimilés est en cours, l'ouverture des offres ayant eu lieu le 22 octobre 2007. Il est estimé que le travail serait achevé en mars 2008. Ce qui permettra d'élaborer ensuite une stratégie et un plan d'action de lutte contre la corruption. Les réalisations sont globalement en deçà des objectifs, même si certaines actions ont été lancées.

3.2.9 Les réalisations prévues sous le Pilier 1 devaient être principalement soutenues par le PARG I (2005-2007) et le PARG II (2008-2010). Mais, en raison des lenteurs dans la satisfaction des conditions de démarrage et de la faiblesse des capacités de la cellule de coordination, la première phase du programme enregistre quelques retards, surtout l'appui institutionnel. A cela, il faudra ajouter le fait que la suspension du Programme appuyé par la FRPC et le gel temporaire en 2006 des aides de la Banque mondiale ont privé le pays de ressources considérables pouvant les aider à financer les actions soutenant le pilier 1 qui recourent du reste ceux de la Banque mondiale, du PNUD et de l'Union européenne.

Réalisations sous le Pilier 2 : Créer les conditions d'une croissance soutenue dans le secteur non pétrolier à travers le développement des infrastructures (routes, pistes, hydraulique, électricité et télécommunications) et l'exploitation des ressources naturelles notamment le développement de la pêche. Les actions des piliers 1 et 2 contribueront à créer un environnement favorable à l'investissement privé³.

3.2.10 *Accès à l'eau potable.* **Objectifs :** Le pourcentage des populations ayant accès à l'eau potable passera de 30% en 2005 à 40% en 2011. **Réalisations :** Au total, si l'on considère l'hydraulique villageoise et l'hydraulique urbaine et semi urbaine, 17 % de la population tchadienne avait accès à une source d'eau saine en 2000. Ce taux d'accès est estimé à 30 % en 2005 et 34 % en 2006. Les projections indiquent qu'il ne sera que de 39% en 2015. Bien qu'un effort important ait été réalisé, il ne semble pas encore suffisant pour espérer atteindre l'objectif visé par la stratégie en 2011.

3.2.11 *Assainissement.* **Objectifs :** Le pourcentage des ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement passe de 1,4% à 3% de 2005 à 2009. **Réalisations :** les projets réalisés ne concernent que les latrines dans les écoles et les centres de santé, et sont

³ Cf. Annexe 1 : DSP/réalisations réalisés en 2005-2007

encore limités à quelques régions. En matière d'assainissement individuel, malgré quelques projets pilotes réalisés à N'Djaména, aucune intervention d'envergure n'a été faite dans le pays. Dans l'ensemble, les projets d'assainissement programmés pour les cinq prochaines années ne portent que sur cinq villes, ce qui signifie que les autres agglomérations n'ont aucune chance de bénéficier d'infrastructures.

3.2.12 *Accès à l'électricité.* **Objectifs:** Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité passera de 2% en 2005 à 22% en 2009. **Réalisations :** Le taux de desserte en électricité n'a pas fondamentalement varié en 2006 par rapport à celui de 2005, se situant autour de 2%. La consommation d'électricité par tête est l'une des plus faibles du monde et les tarifs sont parmi les plus élevés. Pour réduire les coûts de production et de distribution de l'électricité, la lettre de politique pour l'électricité envisage: (i) la relance de la négociation d'interconnexions électrique Tchad –Cameroun et l'élaboration d'un Plan d'action pour la Promotion de l'Accès à l'Energie dans la Région CEMAC et (ii) l'exploitation du champ pétrolier de Sédigui et la construction d'une mini raffinerie à Farcha basée sur l'exploitation de Sédigui.

3.2.13 *Amélioration des infrastructures routières.* **Objectifs :** 56 km de routes bitumées sont réalisés en 2007 et 76 km supplémentaires en 2009. **Réalisations :** des progrès remarquables ont été réalisés dans ce secteur. En effet, 229 km de routes bitumées au titre du réseau nord et 118 km au titre du réseau sud ont été déjà réalisés en 2006 sur financement propre à travers les ressources pétrolières et sur financement de certains partenaires au développement. La Banque a approuvé le 28 juin 2007 le Programme régional de facilitation des transports Douala-Bangui/Douala-N'Djaména pour un montant de 111,2 millions d'UC. Il est prévu la construction de la route Oumhadjer-Amkhoumi (56 km) pour un montant de 10,0 millions d'UC sur la seconde période de la stratégie, ou de tout autre tronçon routier important.

3.2.14 *Développement de la pêche.* **Objectifs :** (i) la gestion des ressources halieutiques est rationalisée en 2006, (ii) la production de poisson passe de 80.000 tonnes en 2006 à 110.000 tonnes en 2009 ; et (iii) les conditions de commercialisation sont améliorées à partir de 2006. **Réalisations :** La filière pêche joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté. Les débarquements annuels oscillent entre 60 000 et 120 000 tonnes par an, selon le régime pluviométrique. L'exportation du poisson, contribue à hauteur de 4,5 % au PIB, en générant environ 46,4 milliards de FCFA. Le secteur est sujet à des pratiques qui menacent son potentiel productif. Afin de pallier cette situation, le pays a révisé ses textes réglementaires en se basant sur les principes du Code de conduite pour une pêche responsable. Le projet de loi se trouve dans le circuit de promulgation. Le Tchad a lancé en 2005, l'Etude sur le profil national du secteur post – capture de la pêche dont le rapport a été validé en 2005. Ce profil constitue un document de référence qui permet de sensibiliser et d'informer les décideurs sur l'importance et le rôle du secteur post – capture de la pêche dans l'économie nationale en général et plus particulièrement dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. La mise en œuvre du projet de développement de la pêche (PRODEPECHE) avec le premier décaissement en 2007 contribuera au développement du secteur.

3.2.15 **Concernant les OMD :** De l'analyse du Rapport de suivi des OMD établi en 2005 par le PNUD et l'Observatoire de la pauvreté, il ressort qu'il existe peu de certitude concernant l'atteinte des OMD. En effet, sur les 18 cibles visées dans le cadre des 8 objectifs retenus, 10 seraient difficiles à atteindre d'ici à l'horizon 2015 et les autres sont qualifiées de «possible à atteindre». Le tableau ci-après résume les estimations du PNUD sur les probabilités d'atteinte des OMD.

Situation des OMD au Tchad

CIBLES	La cible sera-t-elle atteinte en 2015 ?	Etat de l'environnement favorable?
1. Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieure à 1 dollar par jour	Possible	Moyen
1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.	Possible	Moyen
2. D'ici à 2015, donner à tous les enfants garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.	Possible	Moyen
3. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.	Difficile à atteindre	Faible
4. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Difficile à atteindre	Faible
5. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Difficile à atteindre	Faible
6. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle	Difficile à atteindre	Faible
7. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Difficile à atteindre	Faible
8. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.	Possible	Moyen
9. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre	Possible	Moyen
10. Réussir d'ici à 2020, à améliorer sensiblement l'habitat des tchadiens.	Difficile à atteindre	Faible
11. Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires	Difficile à atteindre	Faible
12. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.		
13. Répondre aux besoins particuliers de petits Etats insulaires en développement.	n/a	
14. Traiter globalement de la dette de pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable		
15. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.	Difficile à atteindre	Faible
16. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.	Difficile à atteindre	Faible
16. Ensemble avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.	Difficile à atteindre	Faible

3.3 Autres activités et questions de dialogue

3.3.1 En collaboration avec le PNUD, la Banque a élaboré en 2004 un rapport sur le Profil de gouvernance du Tchad qui constitue un instrument de dialogue important. Il constitue aussi un élément de synergie et de coordination des interventions des bailleurs, notamment la Banque, le PNUD, la Banque mondiale et l'Union européenne. En ce qui concerne le développement du secteur privé qui participera à la diversification de l'économie, il est prévu dans la seconde phase de la mise en œuvre du DSPAR, la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds de garantie pour les PME.

3.3.2 En termes de suivi de la mise en œuvre des réformes, la Banque a toujours participé aux missions conjointes de revue de la FRPC du FMI approuvée en février 2005. Elle contribue directement au programme de réformes du Gouvernement à travers le Programme d'appui à la gestion économique (PAGE) et le PARG. Elle a également pris part activement aux réunions multi-bailleurs dans le cadre des négociations à la suite de la modification par le gouvernement tchadien, en janvier 2006, de la loi n°001 portant gestion des revenus pétroliers convenu avec la Banque mondiale. Ces pourparlers qui ont commencé en février 2006 ont abouti en juillet 2006 à un accord entre les deux parties. Cet accord constitue un cadre d'échange et de dialogue entre le gouvernement et les bailleurs de fonds dont la Banque. Parallèlement, le Bureau national de la Banque à N'Djaména a contribué au processus de révision du DSRP achevé en octobre 2007 en participant aux réunions de consultations thématiques et sectorielles. Ce document servira d'instrument de négociation et de mobilisation des financements lors d'une table ronde des bailleurs de fonds prévue pour janvier 2008 et à laquelle la Banque participera.

3.3.3 En matière de promotion de la protection sociale, bien que la Banque ait fait de l'adoption du Code de la famille, une des conditions pour le décaissement de la seconde tranche du PARG, celle-ci s'est heurtée à des difficultés d'ordre confessionnel et politique.

3.3.4 Au plan de la protection de l'environnement et particulièrement des zones pétrolières, une nouvelle loi sur les hydrocarbures a été promulguée en 2007 pour améliorer le régime juridique et fiscal dans le secteur. Un des trois éléments nouveaux introduits est la prise en compte des aspects environnementaux dès la conception de tout projet pétrolier. Il faut également souligner la réaffirmation du rôle important du CCSRP fonctionnel depuis 2003, organe autonome conjoint Etat-société civile, autorise et contrôle la conformité et la répartition des revenus pétroliers avec la réglementation en vigueur, de même que les activités de surveillance environnementale périodique ont été dévolues au Groupe international consultatif (GIC) créé par la Banque mondiale en 2000. La Banque s'est engagé à appuyer le pays dans la mise en œuvre de l'initiative de transparence des industries extractives (ITIE) à la quelle le Tchad vient d'adhérer en août 2007 avec une attention particulière sur la préparation du Plan d'action.

3.4 Allocation des ressources

Le Tchad a bénéficié, au titre du FAD X, d'une allocation de ressources concessionnelles de 47,1 millions d'UC en 2005 dont un montant de 43,5 millions d'UC a été utilisé pour financer trois projets (le projet d'appui aux réformes en matière de gouvernance, le projet de développement de la pêche et le programme national d'eau et d'assainissement en milieu rural). En 2006, du fait de la baisse de la performance, on a constaté une sur-utilisation de ressources de l'ordre de 26,3 millions d'UC. En matière de performance, la note du Tchad n'a pas varié sur les deux dernières années, passant de 3,1 en 2005 à 2,9 en 2006. La performance du pays demeure donc dans la fourchette *modérément faible*, ce qui influencera l'allocation de ressources au titre du FAD XI.

3.5 Problèmes de gestion du portefeuille

3.5.1 La gestion du portefeuille a fait émerger des problèmes d'ordre générique et spécifique contribuant au retard enregistré dans l'exécution des projets. Les projets à problèmes constituent 70% du portefeuille en 2005 et 2006. Le taux de décaissement s'est légèrement amélioré passant de 43,86% au 31 mars 2006 à 53,19% au 31 mars 2007. L'âge moyen des projets passe de 6,5 ans en 2005 à 5,5 en 2007. Pour améliorer la performance du portefeuille, il est indispensable pour le Gouvernement d'appliquer les mesures suivantes : (i) réaliser les

audits des comptes et élaborer les rapports trimestriels d'activités pour les transmettre à temps à la Banque ; (ii) appliquer plus efficacement les règles de procédure d'acquisition de biens, services et travaux de la Banque ; (iii) instituer systématiquement des contrats de performance entre les coordonnateurs de projets et les ministères de tutelle ; et (iv) mettre à la disposition des projets relevant des secteurs prioritaires les fonds de contrepartie sur les ressources pétrolière.

3.5.2 La Banque devra de son côté (i) améliorer la qualité des supervisions des projets ; (ii) dispenser des séminaires de formation pour les cellules d'exécution des projets ; et (iii) réduire les délais de réaction aux correspondances et demandes de décaissement ; (iv) systématiser le recours aux PPF en amont des projets de manière à assurer une plus grande fluidité au cours de leur exécution. L'ouverture du Bureau national du Tchad en 2007, la mise en place et la mise à jour hebdomadaire du tableau des instances, la revue trimestrielle des opérations de la Banque avec le gouvernement, la dynamique créée par le système de concertation constante mis en place au niveau de l'équipe pays ont permis d'alléger considérablement les instances de paiement ou de traitement de dossiers au niveau de la Banque. En outre, depuis quelques années, la Banque a fortement allégé ses conditionnalités en matière de décaissement ou d'entrée en vigueur. Enfin, une revue du portefeuille sera entreprise en 2008 qui ambitionne, avec la présence du Bureau national, de remettre le portefeuille sur la voie de l'efficacité.

3.6 Coordination de l'aide et harmonisation

3.6.1 Les relations du Tchad avec ses principaux partenaires ont été affectées, au cours des deux dernières années, par la suspension du Programme soutenu par la FRPC et l'arrêt momentanée de l'aide de la Banque mondiale suite à la modification unilatérale de la loi 001 sur la gestion des revenus pétroliers en décembre 2005. Cette loi visait en principe à protéger le pays contre les méfaits du « syndrome hollandais » et l'inciter à utiliser l'essentiel des revenus à des fins de réduction de la pauvreté.

3.6.2 Le Conseil d'administration du FMI avait approuvé le 16 février 2005 un nouvel arrangement au titre de la FRPC, d'un montant de 25,2 millions de DTS pour la période 2005-2007. Après un premier décaissement de 4,2 millions de DTS au cours du premier trimestre 2005, des dérapages par rapport aux engagements en matière de gestion des finances publiques ont été constatés en juin 2005. De ce fait, les décaissements subséquents n'ont pu s'opérer, si bien que le pays n'a pas pu atteindre le point d'achèvement. Depuis, les discussions avec le FMI se poursuivent pour la reprise du Programme appuyé par la FRPC. Par ailleurs, le Mémoire d'entente (MOU) du 13 juillet 2006 a posé les bases d'une reprise de la coopération avec la Banque mondiale, notamment l'engagement des autorités à consacrer 70% des dépenses budgétaires 2007 aux secteurs prioritaires de réduction de la pauvreté.

3.6.3 La coordination de l'aide et l'harmonisation des interventions des bailleurs de fonds au Tchad se font à travers deux canaux : les réunions de concertation et les financements des projets. Le Bureau national de la Banque prend une part plus active aux réunions de concertation des partenaires au développement sur le terrain et aux missions multi-bailleurs. En outre, la Banque est plus proche des préoccupations des autorités.

3.6.4 Concernant les financements de projets, deux éléments se dégagent. D'abord, les axes retenus par les bailleurs de fonds (Banque, Banque mondiale, PNUD, Union européenne) dans leurs stratégies d'intervention portent généralement sur le renforcement de la bonne gouvernance et la promotion de la croissance en vue d'une réduction de la pauvreté, deux

piliers alignés sur les cinq principaux axes de la SNRP. Cette convergence des interventions traduit la concrétisation des engagements de Paris sur l'alignement.

3.6.5 L'harmonisation des interventions des PTFs s'est manifestée notamment à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour la modernisation des finances publiques (PAMFIP). Le MOU portait sur les trois « P », à savoir :

- Loi pétrolière (Petroleum Law). Au terme de la révision de la loi, le Gouvernement s'est engagé à consacrer 70% des dépenses budgétaires de l'exercice 2007 aux secteurs prioritaires de réduction de la pauvreté ;
- PRSP : La version révisée de la SNRP a été adoptée en octobre 2007. Cette révision permet le recadrage des objectifs selon les résultats obtenus dans la mise en œuvre du DSRP I, et la redéfinition d'un nouveau cadre de gestion des revenus pétroliers reposant sur les tendances projetées des recettes ;
- PAMFIP : Parmi les défis que doit relever le Tchad figurent le renforcement de la gestion budgétaire, l'amélioration de la qualité et de la transparence des dépenses publiques, et le renforcement de la capacité d'absorption. A cet égard, le MOU prévoyait la mise en œuvre du Plan d'action pour la modernisation des finances publiques (PAMFIP). La Banque participe à ce programme à travers le PARG en cours d'exécution, notamment centré sur le volet de la réforme des marchés publics du PAMFIP. Ce plan inclut (i) la publication trimestrielle des données sur l'exécution du budget et des audits réguliers des contrats de passation de marchés publics ; (ii) la mise en place d'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour orienter les dépenses budgétaires annuelles.

3.6.6 Toutefois, le Tchad manque de capacités institutionnelles et humaines pour assurer le leadership dans la coordination des interventions de ses principaux partenaires au développement.

3.7 Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque

3.7.1 La matrice des résultats thématiques faisant ressortir les indicateurs intermédiaires (quantitatifs et qualitatifs) pour les réalisations du DSP, permet d'assurer un suivi des produits et résultats (Annexe 1). Au-delà des missions de supervision des programmes et projets soutenant les deux piliers de la stratégie, la Banque a initié des actions spécifiques visant à renforcer le suivi-évaluation en vue d'une meilleure performance des opérations dans le pays. Il s'agit de : (i) la revue du portefeuille de fin mars 2006 ; (ii) la mission d'amélioration du portefeuille agricole d'avril 2007 ; et (iii) la mission de dialogue sur le secteur de l'eau et de l'assainissement d'août 2007.

3.7.2 Pour soutenir tous ces efforts, la Banque soutient le renforcement des capacités du système de collecte de l'information et de la Direction de la coopération et du suivi des projets et programmes de développement à travers le projet PAGE et l'amélioration de la gestion des marchés publics à travers le PARG. Enfin, il convient de souligner l'importance des revues du portefeuille et de suivi de la situation économique et politique assurés par le Bureau national du Tchad.

IV. LECONS TIREES A MI-PARCOURS

4.1 Leçons pour la Banque

4.1.1 La revue à mi-parcours du DSPAR 2005-2009 du Tchad inspire les leçons ci-après :

- (i) Le ciblage des indicateurs de résultats doit viser des indicateurs clairs, mesurables et directement influencés par l'assistance de la Banque pour faciliter le suivi des résultats et de la performance de la Banque ;
- (ii) Les résultats définis pendant le cycle de la stratégie doivent être déterminés par rapport à l'impact des réalisations venant des projets déjà actifs et du décalage dans la mise en œuvre des projets nouveaux;
- (iii) Le renforcement des capacités nationales de gestion et de suivi des projets à travers des séminaires de formation pour les cellules d'exécution de projets est indispensable pour l'amélioration du portefeuille;
- (iv) L'amélioration de la qualité des supervisions en terme de temps consacré aux missions, de mixage des compétences et supervision physique des projets, la systématisation des audits internes de la Banque et la mise en place des systèmes de revue trimestrielle des opérations entre la Banque et le gouvernement sont des outils utiles pour l'amélioration de la performance des projets ;
- (v) Par ailleurs, le recours en amont aux opérations des PPF prépare le terrain pour leur mise en œuvre sans difficulté. Cette approche devrait être généralisée.

4.2 Leçons pour le Gouvernement

- (i) Accorder la priorité à la réalisation de certaines réformes en souffrance, notamment l'adoption du Code des personnes et de la Famille; l'enquête sur la perception de la corruption et le renforcement du capital humain ;
- (ii) Renforcer les capacités institutionnelles et réduire les lenteurs administratives afin de faciliter le démarrage de certains projets et programmes devant contribuer à appuyer la réalisation des résultats;
- (iii) Réduire la durée de passation des marchés publics pour améliorer le rythme d'exécution des opérations;
- (iv) Attacher une importance à la réalisation de certaines dispositions des accords notamment la réalisation des audits, la mise à disposition des fonds de contrepartie;
- (v) Accorder la priorité au respect des règles de bonne gestion financière afin d'éviter le recours à la suspension des activités.

V. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA SECONDE ETAPE

5.1 Consultations avec les parties prenantes

5.1.1 Les entretiens avec les différentes parties (Gouvernement, bailleurs de fonds, agences de gestion des projets et structures bénéficiaires) ont permis de faire le point sur la réalisation des indicateurs intermédiaires. Plusieurs facteurs de blocage au niveau des projets ont été décelés qui ont empêché la réalisation de certains indicateurs intermédiaires. Il s'agit notamment des longs délais de satisfaction des conditionnalités des accords de prêts et dons, de la durée excessive de passation des marchés publics (au moins 12 mois pour les projets agricoles), du retard dans la réalisation des audits, du non-paiement des fonds de contrepartie et des manquements aux règles de bonne gestion financière.

5.1.2 Les contacts du Bureau national avec les autres partenaires représentés à N'Djaména, les missions multi-bailleurs regroupant la Banque, la Banque mondiale, le FMI, la Commission de l'Union européenne, le PNUD et les partenaires bilatéraux s'inscrivent dans ce cadre de concertation périodique destinée à faire le point sur les questions importantes (révision du DSRP, gestion des revenus pétroliers et amélioration et modernisation des finances publiques) et à définir le calendrier des actions futures à réaliser.

5.2 Stratégie pour la réalisation des objectifs pour la période restante

Activités opérationnelles

5.2.1 La stratégie d'assistance de la Banque alignée sur les cinq principaux axes de la SNRP a permis au Tchad d'atteindre des résultats mitigés mais encourageants sur la période 2005-2006. La pertinence de ces axes n'a pas été remise en cause dans l'élaboration en cours du DSRP II, la seule innovation étant l'inclusion de nouvelles sources de croissance dans les filières agricoles pour mieux réaffirmer la vocation agro-pastorale du Tchad. Le Nouveau document de stratégie nationale a été adopté en octobre 2007 et servira de base pour la Table ronde des bailleurs de fonds qui se tiendra en janvier 2008.

5.2.2 La Banque est le principal bailleur de fonds dans le sous-secteur de l'élevage qu'elle a assisté depuis 1988 avec le Projet national de l'élevage. Cette tendance sera poursuivie avec la formation des acteurs, la modernisation des infrastructures de production, de commercialisation et de transformation. Le secteur de l'élevage est renforcé par ailleurs par l'engagement de la Banque dans le secteur de l'eau avec la réalisation de puits pastoraux.

5.2.3 Dans ce contexte, la poursuite de la stratégie du Groupe de la Banque pour la seconde période 2007-2009 est justifié pour deux raisons essentielles : (i) le maintien des axes prioritaires dans le DSRP du pays et l'inclusion de nouvelles filières agricoles porteuses de croissance marque la pertinence des piliers du DSPAR de la Banque; (ii) le niveau d'atteinte des résultats à mi-parcours nécessite la poursuite des efforts pour atteindre les résultats escomptés. Dans l'ensemble, la pertinence des indicateurs intermédiaires est maintenue à la fois pour le DSPAR et le nouveau DSRP adopté. En termes de projets, la Banque améliorera le suivi et l'exécution du portefeuille, notamment à travers le Bureau national. S'agissant de la programmation, outre les projets initialement prévus dans le DSPAR, la Banque pourrait financer un projet semencier et d'autres projets routiers et d'infrastructure, sous réserve de la disponibilité de ressources.

5.2.4 Le système de suivi-évaluation mis en place par le Comité de surveillance de la SNRP est également approprié pour le suivi des progrès réalisés dans l'exécution du DSRP et la réalisation des OMD. Ce système constitue également un moyen efficace pour le suivi des résultats du DSPAR. Toutefois, les faiblesses du système statistique, le manque de moyens matériels et humains au niveau du Comité de Pilotage rendent la tâche difficile. L'appui fourni par la Banque à travers le PAGE devrait permettre d'améliorer les performances dans ce domaine.

Activités non financières

La Banque a élaboré le Profil de gouvernance du Tchad et plusieurs études sont programmées dans la seconde phase du DSPAR, notamment : (i) une étude sur PPF dans le domaine des infrastructures (Programme AEPA et électrification centres de santé secondaires) ; (ii) et une étude sectorielle globale dans le domaine des ressources humaines dans le secteur de la santé et de l'enseignement professionnel en liaison avec le renforcement des capacités. En outre, la Banque a participé en 2006, avec la Banque mondiale, à l'élaboration du CPAR.

5.3 Questions liées au dialogue

5.3.1 Pour relever le défi de la réduction de la pauvreté, les Conseils ont, lors de leurs délibérations sur le DSPAR 2005-2009, mis l'accent sur les efforts que doivent réaliser les autorités tchadiennes pour atteindre le point d'achèvement et poursuivre les réformes macroéconomiques et structurelles destinées à renforcer la bonne gouvernance, améliorer les recettes budgétaires et diversifier la base productive.

5.3.2 Les revues de portefeuille, les missions de supervision, d'identification et de clôture des projets et programmes ont permis de maintenir un dialogue constructif avec les autorités tchadiennes. Le dialogue et les actions doivent continuer de porter sur les performances du portefeuille de la Banque, en l'occurrence pour redresser la faiblesse des taux de décaissement, assurer la mise en place des contreparties du Gouvernement, délibérer avec diligence sur les questions liées aux annulations, et réaliser les audits dans des délais requis.

5.3.3 Par ailleurs, pour prémunir le Tchad contre le «syndrome hollandais» et le Gouvernement contre un comportement rentier, la Banque devra suivre avec les autres PTFs les questions liées à la gestion des ressources pétrolières et à la diversification. Avec la coordination de la Banque mondiale, le Collège de contrôle et de surveillance des recettes pétrolières dont l'objectif est de garantir l'utilisation de la rente à des fins de lutte contre la pauvreté constitue un cadre adéquat pour ce type de dialogue.

5.3.4 Enfin, l'ouverture du Bureau national du Groupe de la Banque au Tchad devrait faciliter et renforcer le dialogue entre le Gouvernement et la Banque. La présence de la Banque sur le terrain lui permet de mieux jouer son rôle, d'être plus près des préoccupations du pays et de mieux coordonner ses interventions avec celles des autres partenaires du Tchad déjà représentés sur place.

5.4 Risques et mesures d'atténuation

5.4.1 Les principaux risques identifiés lors de l'élaboration du DSPAR 2005-2009 portaient sur les éléments suivants : (i) le maintien de la stabilité politique ; (ii) la mise en œuvre de la SNRP et la réalisation des OMD ; et (iii) le maintien de la pertinence de la SNRP et la mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNRP et la réalisation des OMD.

5.4.2 Il convient de remarquer que le maintien de la stabilité politique est fortement tributaire de facteurs endogènes (niveau de démocratisation, forte demande sociale liée aux ressources pétrolières, rébellion au nord-est du pays) et exogènes (conflits du Darfour et instabilité en Centrafrique). Les mesures d'atténuation de ce risque résident dans (i) le dynamisme de la société civile tchadienne qui joue un grand rôle dans la promotion de la démocratie; (ii) le respect de la loi sur l'utilisation des revenus pétroliers; (iii) les accords de réconciliation signés récemment par le Soudan et le Tchad et l'intérêt de la communauté internationale (Union africaine et ONU notamment) qui ne faiblit pas de trouver une solution négociée au conflit du Darfour. Ces mesures d'atténuation identifiées au moment de l'élaboration du DSP gardent leur pertinence encore aujourd'hui renforcée par la volonté manifeste du gouvernement tchadien d'ouverture et de dialogue avec l'opposition non armée d'une part et les fractions de l'opposition armée d'autre part. En témoigne la conclusion d'une série d'accords de paix de réconciliation ainsi que d'accords politiques entre les parties.

5.4.3 Le risque de non mise en œuvre satisfaisante de la SNRP et des OMD est atténué par le fait que le Tchad, bien que faisant partie des pays exportateurs de pétrole, est encore dépendant des appuis financiers et techniques des bailleurs de fonds. L'assistance de la Banque et des autres partenaires au développement favorisera le renforcement de la bonne gouvernance, la mise en œuvre des réformes et le développement du secteur non pétrolier. Les actions soutenant ces deux piliers du DSP pourraient améliorer l'efficacité globale de l'économie.

5.4.4 Concernant le maintien de la pertinence du DSRP dans le temps et de l'efficacité du système de suivi-évaluation de la SNRP et des OMD, il est réduit par le fait que les stratégies d'aide des bailleurs de fonds sont toutes axées sur les résultats et font donc obligation au Gouvernement de présenter des résultats. Les autorités sont conscientes du lien entre l'aide et les performances. La Banque appuie le système statistique à travers le PAGE I et le renforcement du cadre institutionnel de suivi-évaluation de la SNRP et des OMD à travers le PAGE II.

5.4.5 Un nouveau défi se dessine de plus en plus avec l'arbitrage fin que le Gouvernement doit opérer entre les dépenses militaires pour sécuriser le pays, d'une part, et le financement des investissements indispensables dans les secteurs prioritaires de réduction de la pauvreté, d'autre part. L'enjeu de cet exercice consiste à trouver le juste équilibre.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Conclusions

6.1.1 La mise en œuvre du DSPAR 2005-2009 du Tchad se déroule dans un contexte particulièrement marqué par une instabilité politique et sécuritaire chronique combiné à un relâchement dans le domaine de la gestion macroéconomique. Les interventions de la Banque ont été alignées sur les principaux axes de la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP) adoptée en 2003. Aujourd'hui, la pertinence de ces piliers reste confirmée par la nouvelle stratégie nationale adoptée en octobre 2007, la seule innovation introduite étant l'inclusion de nouvelles sources de croissance dans les filières agricoles pour mieux réaffirmer la vocation agro-pastorale du Tchad. Toutefois, le décalage entre les projets de la stratégie et les résultats a rendu difficile l'appréciation à mi-parcours des résultats de l'assistance de la Banque.

6.1.2. La mise en œuvre du DSPAR à travers l'exécution de la SNRP continue à être handicapée par : (i) la non diversification de la base productive ; (ii) les incursions rebelles et le conflit du Darfour ; (iii) les lenteurs dans le démarrages des projets programmes de la Banque ; et, (iv) le niveau de signature trop haut placé dans le cadre des marchés publics et l'augmentation des dépenses militaires créant un effet d'éviction au détriment des investissements dans les secteurs prioritaires. Les lenteurs administratives n'ont pas permis le démarrage effectif de certains projets et programmes devant appuyer la réalisation des indicateurs intermédiaires retenus sous les deux piliers.

6.1.3 Les défis identifiés lors de l'élaboration du DSPAR en 2005 sont encore d'actualité au stade de la revue à mi-parcours. Il s'agit de (i) maintenir la stabilité macroéconomique ; (ii) mettre en œuvre la SNRP et réaliser les OMD ; et (iii) assurer la pertinence de la SNRP dans le temps et mettre en place un système efficace de suivi-évaluation des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la SNRP et la réalisation des OMD. Ces enjeux ont fait l'objet de dialogue et d'actions afin d'atteindre de meilleurs résultats d'ici à l'horizon 2009, à travers l'amélioration du portefeuille et l'utilisation des ressources pétrolières dans les secteurs prioritaires visant la réduction de la pauvreté.

6.1.4 Ainsi, la stratégie de la Banque devra être maintenue dans sa forme actuelle, tout en veillant à ce que les autorités tchadiennes maintiennent leurs efforts pour atteindre les objectifs qui sous-tendent les deux piliers du DSP et pour atteindre les OMD. Malgré les impératifs sécuritaires, le Gouvernement doit tout mettre en œuvre pour faire du pétrole un outil de développement et réussir la mise en œuvre de la SNRP et l'atteinte du point d'achèvement en 2008. La Banque quant à elle devra s'atteler à améliorer l'exécution des projets et programmes soutenant les deux piliers. Les projets qui n'ont pas été mis en œuvre dans le cadre du FAD X devraient l'être, selon leur priorité, au cours du FAD XI. Pour ce faire, la Banque doit renforcer et améliorer la qualité de son appui.

6.2 Recommandations

6.2.1 Il n'y a pas de changement dans la stratégie de la Banque pour la seconde étape en raison du maintien des axes prioritaires de la SNRP. Cependant, conformément à la décision prise par les Conseils le 9 novembre 2007, le présent rapport de revue à mi-parcours du DSPAR 2005-2009 du Tchad est soumis aux Conseils d'administration pour examen.

ANNEXES

DSP/ RESULTATS REALISES EN 2005-2007

Objectifs stratégiques à long terme	Indicateurs de base	Résultats des indicateurs intermédiaires	Réalisations intermédiaires	Performance de la Banque
	Situation en 2005	Objectifs visés en 2007	Situations en 2007	Programmes/Projets
Pilier 1				
1.1 Rendre efficiente et efficace l'administration publique	Faibles capacités de l'administration. Publique et réformes trop lentes	25 textes législatifs et réglementaires d'application Statu de la FP finalisés en 2007	11 textes ont été pris	Retard dans mise en œuvre du PARG I (2005-2007)
1.2 Promouvoir la bonne gouvernance économique	Situation non transparente des marchés publics/Faible contrôle des revenus pétroliers et de sa gestion	- L'OCMP, les SMP et les COJO des ministères prioritaires sont fonctionnels en 2007 - 90% des opérations de passation des marchés sont conformes aux procédures nationales pertinente et réalisés pendant les délais de validité des offres en 2007	Achevé Achevé	Idem Idem
1.3 Améliorer l'environnement juridique	- 195 personnes sont formées en droit OHADA, au fonctionnement des tribunaux commerce, aux enquêtes économiques et financières et à la gestion des administrations pénitentiaires	Non réalisé	Ce renforcement des capacités humaines n'a pas eu lieu	Idem

Objectifs stratégiques à long terme	Indicateurs de base	Résultats des indicateurs intermédiaires	Réalizations intermédiaires	Performance de la Banque
14 Assurer le suivi-évaluation périodique de la mise en œuvre du DSRP	<p>- Le code des personnes et de la famille est adopté par le gouvernement</p> <p>- Une stratégie et un plan d'action de lutte contre la corruption sont adoptés au plus tard en 2007 après l'enquête sur la perception de la corruption organisée en 2007</p> <p>Les capacités des structures composant l'Observatoire de la pauvreté sont renforcées par des moyens matériels et humains</p>	<p>Non réalisé</p> <p>Non réalisé</p> <p>Achevé partiellement</p>	<p>Le Projet de code est élaboré mais non adopté par le Gouvernement et l'Assemblée nationale</p> <p>Partiellement réalisé</p>	<p>Retard dans mise en œuvre du PARG I</p> <p>Retard dans le démarrage du PAGE II (2006-2008)</p>
Pilier 2				
2.1a Pourcentage des populations ayant accès à l'eau potable passera de 30% en 2005 à 40% en 2011	<p>5.000 ménages en milieu rural ont accès à l'eau potable de 2005 à 2009</p> <p>Le pourcentage des centres secondaires ayant accès à l'eau potable passera de 20% en 2008 à 40% en 2011</p>	<p>Non réalisé et échéance non échue</p> <p>Horizon temporel hors revue à mi-parcours</p>	<p>Objectifs non atteints</p> <p>Non approprié</p>	<p>Retard dans le démarrage du PNEAR 2006-2010</p> <p>PEE 20 2007-2011</p>

Objectifs stratégiques à long terme	Indicateurs de base	Résultats des indicateurs intermédiaires	Réalisations intermédiaires	Performance de la Banque
2.1b Pourcentage des ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement passe de 1,4% à 3% de 2005 à 2009	- Le pourcentage des populations rurales utilisant des latrines améliorées passe de 0,6% en 2005 à 1,5% en 2009	Horizon temporel non concerné par revue à mi-parcours	Non réalisé	PNEAR 2006-2010
2.2 Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité passera de 2% en 2005 à 22% en 2010	- Le pourcentage des centres secondaires ayant accès à l'électricité passera de 7,5 en 2008 à 10 en 2009	Idem	Non réalisé	PEE20 2007-2011
2.3 Linéaire de route circulaire en toute saison passe de 657 km en 2005 à 2600 km en 2010	- 56 km de route bitumée sont réalisés en 2007 - 76 km de route bitumée supplémentaire sont réalisés en 2009	229 km sont déjà réalisés sur le réseau nord et 118 km sur le réseau sud	Réalisé et dépassé	Retard dans démarrage - Projet d'aménagement route Oum Hadjer-Mangame 2006-2008 - Projet d'aménagement route Arboukatcha Bitkine 2008-2009
2.4 Croissance moyenne annuelle d'au moins 4% en valeur des revenus dans les régions rurales	- La gestion des ressources halieutiques est rationalisée en 2006 - La production de poisson passe de 80.000 tonnes en 2006 à 110.000 tonnes en 2009	Non réalisé	Non réalisé	Retard dans mise en œuvre de PRODEPECHE (1 ^{er} décaissement en mars 2007)
2.5 Développer le capital humain	Faiblesse en matière de	-Augmentation du nombre	Non réalisé	Programme RH/SWAP

Objectifs stratégiques à long terme	Indicateurs de base	Résultats des indicateurs intermédiaires	Réalizations intermédiaires	Performance de la Banque
2.6 Promouvoir le secteur privé	ressource humaine	de filières professionnalisées de l'enseignement secondaire et supérieur par rapport à 2004 -818 infirmiers diplômés d'Etat formés de 2008 à 2012 -100 sages-femmes formées de 2008 à 2012 - 100 agents techniques de santé formés de 2008 à 2012	Non réalisé horizon temporel non concerné par revue à mi-parcours Idem Idem	2008-2012 Programme RH/SWAP 2008-2012
	L'environnement difficile du secteur privé est un obstacle à la croissance et à la lutte contre la pauvreté	-Les capacités de la CCIAMA sont renforcées en moyens matériels et assistance techniques en 2009 -Les principaux tribunaux de commerce sont renforcés en moyens matériels et assistances techniques en 2009 - Les résultats de l'étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds de garantie pour les PME sont disponibles en 2009	Non réalisé Horizon non concerné	PASP 2008-2010

DSP : Résultats attendus sur la période 2007-2009

Objectifs stratégiques à long terme	Résultats attendus	Passerelles entre SNRP et DSP
	Pilier 1	
Renforcer la bonne gouvernance	- Les capacités du CSCRP et du MP sont renforcées et le nouveau code du secteur pétrolier est adopté au plus tard en 2009	Le premier axe de la SNRP (Promouvoir la bonne gouvernance) recoupe les actions du Pilier 1 du DSP (Renforcement de la bonne gouvernance)
	Pilier 2	
Assurer les conditions d'une croissance soutenue dans le secteur non pétrolier et propice à l'amélioration des conditions de vie des pauvres	Tous les indicateurs intermédiaires doivent être réalisés entre 2007 et 2009, voire au-delà.	Les axes 1 (assurer une croissance forte et soutenue), 2 (améliorer le capital humain) et 3 (améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables) sont en phase avec les actions soutenant le pilier 1 (Créer les conditions d'une croissance soutenue dans le secteur non pétrolier à travers le développement des infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles)

Progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

APPROPRIATION		CIBLES POUR 2010
1	Le Tchad dispose de son DSRP qui a été élaboré depuis 2003 avec la participation de toutes les parties prenantes (administration publique, secteur privé, collectivités locales, associations de la société civile (ONG, associations féminines, associations des jeunes, communautés religieuses, presse publique et privée, etc.). L'élaboration de la SNRP a été conduite par un Comité de Pilotage composé de représentants du secteur public, les associations de la société civile et du secteur privé et des représentants de l'Assemblée nationale.	NA
ALIGNEMENT		CIBLES POUR 2010
2	Les procédures et les organes de passation des marchés publics ont été mis en place en 2006 (OCMP, SMP et COJO).	NA
3	La SNRP est articulé autour de 5 axes principaux. Les stratégies des différents partenaires sont alignées sur ces axes.	
4	Les interventions de bailleurs de fonds ciblent les secteurs prioritaires retenus dans le SNRP et tendent à renforcer les capacités du pays afin de lui permettre de mener à bien les réformes en cours. Elles se font à travers des projets et des programmes (PARG, PAGE etc.)	
5	Le Tchad dispose de son propre système de passation des marchés qui répond aux bonnes pratiques internationales en la matière.	
6	Le renforcement des capacités managériales du pays s'opère aussi à travers les cellules d'exécution des projets et programmes qu'on prend soin de loger dans les ministères de tutelle afin de pérenniser les acquis.	
7	Appui des donateurs est prévisible car il est souvent aligné sur les séquences annuelles de mise en œuvre de la SNRP et les capacités d'endettement du pays.	
8	L'aide n'est pas liée. Les prêts bilatéraux répondent à une logique s'appuyant sur des conditionnalités d'ordre institutionnel et procédural.	
HARMONISATION		CIBLES POUR 2010
9	Les bailleurs de fonds utilisent des procédures répondant aux standards internationaux.	NA
10	Les Institutions de Bretton Woods font des missions conjointes et partagent les résultats avec les autres bailleurs de fonds	
GESTION DES RESULTATS		CIBLES POUR 2010
11	Dans la plupart des cas, les stratégies pays des partenaires au développement sont axées sur les résultats. L'évaluation des performances dans ce domaine se fait à travers le suivi des projets et programmes.	NA
RESPONSABILITE COMMUNE		CIBLES POUR 2010
12	Dans les post évaluations entreprises par les donateurs, le pays est largement impliqué à travers le contrôle qui est fait au niveau des programmes et projets supportant les piliers du DSP. Les progrès réalisés dans l'exécution s'opèrent à travers les réalisations opérées dans l'opérationnalisation de la SNRP.	NA

Indicateurs Economiques Clés et indicateurs du DSP

Principaux indicateurs économiques	Prévision dans le DSP						Réalizations			Prévisions	
	2004 Est.	2005 Est.	2006 Proj.	2007 Proj.	2008 Proj.	2009 Proj.	2005	2006	2007 Proj.	2008 Proj.	2009 Proj.
Revenu national (Variation annuelle en %, sauf mention contraire)											
PIB à prix constants	31,0	12,7	3,1	3,4	3,9	0,0	8,6	1,3	-1,2	7,4	0,8
Pétrolier	268,3	26,9	- 1,2	- 0,7	0,5	- 12,2	2,1	-7,7	-20,2	17,5	-11,1
Non-pétrolier	1,9	6,4	5,3	5,4	5,4	5,5	11,6	5,1	5,1	4,5	4,6
Indice des prix à la consommation (moyenne)	- 4,8	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,9	8,8	4,0	3,0	3,0
Monnaie et Crédit											
Avoirs extérieurs nets	12,8	22,9	---	---	---	-					
Avoirs intérieurs nets	-6,4	-15,0	---	---	--	--					
Masse monétaire	6,7	8,0	---	---	---	---					
Secteur extérieur (en FCFA)											
Exportations, f.o.b	338,7	31,2	- 8,1	- 6,0	- 2,0	- 10,1	43,5	18,7	-10,2	-21,6	-16,6
Importations, f.o.b	0,4	-3,8	- 12,2	- 2,7	3,4	5,6	-11,4	2,6	0,6	3,9	4,0
Ratios de base (en pourcentage du PIB)											
Investissement brut	24,7	19,1	16,0	16,6	17,1	18,4	20,2	21,5	21,1	17,7	18,3
Public	8,3	10,0	10,0	10,2	9,8	9,8	7,0	7,7	9,1	9,1	9,3
Privé	16,4	9,1	5,90	6,5	7,3	8,6	13,2	13,8	12,1	8,6	9,1
<i>Dont : secteur pétrolier</i>	12,7	5,9	0,9	0,2	0,2	0,2	8,7	9,0	6,5	3,0	3,1
Epargne nationale brute	6,7	11,6	11,5	12,6	13,2	17,3	21,3	23,4	23,5	12,3	10,2
Publique	3,8	5,8	4,6	4,2	5,1	8,6	4,0	7,7	16,0	2,6	5,3
Privée	2,9	5,8	6,9	8,4	8,1	8,7	17,3	15,7	7,5	9,7	4,9
Finances publiques (en % du PIB)											
Recettes	8,8	10,5	10,7	10,9	11,9	15,8	17,5	30,7	39,8	16,0	18,7
<i>Dont recettes non pétrolières</i>							8,8	8,5	8,7	8,9	9,2

ANNEXE IV
Page 2 sur 2

Principaux indicateurs économiques	Prévision dans le DSP						Réalizations			Prévisions	
	2004 Est.	2005 Est.	2006 Proj.	2007 Proj.	2008 Proj.	2009 Proj.	2005	2006	2007 Proj.	2008 Proj.	2009 Proj.
Dépenses totales	14,7	16,6	16,9	17,3	17,2	17,5	24,5	34,2	31,3	28,8	26,9
Solde primaire de base, hors revenus pétroliers	-2,1	-3,6	-2,8	-2,7	-2,4	-2,1	-6,0	-16,6	-14,5	-12,6	-11,3
Déficit budgétaire global (base engagement)	-6,0	-6,1	-6,1	-6,4	-5,3	-1,7	-7,0	-3,6	8,5	-12,8	-8,2
Secteur extérieur											
Compte courant (--déficit)											
Y.c. transferts publics	-18,1	-7,5	-4,4	-4,0	-3,9	-1,1					
Hors transferts publics	-19,4	-8,4	-4,8	-4,4	-4,3	-1,6	-0,9	0,6	0,2	-7,5	-10,2
Hors importations liées au pétrole	-4,3	0,1	-0,9	-1,2	-1,4	1,3	-12,6	-14,0	-11,8	-12,1	-11,8
PIB nominal (en milliards FCFA)	2291	2730	2669	2712	2839	2863	3104	3420	3060	3178	3108
PNB nominal	1420	1660	1742	1855	2024	2282	-	-	-	-	-

Sources : Autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI

OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE

	Titre du projet	Date approbation	prêts/dons nets sources et montant (millions UC)	Montant décaissé (millions UC) au 31 octobre 2007
1	Projet de production cotonnière et vivrière en zone soudanienne	02/09/1993	Prêt FAD : 18,95	14,90
2	Projet de valorisation des eaux de ruissellement superficiel dans les préfectures de Batha, Guéra, Ouaddaï et Biltine	29/04/1998	Prêt FAD : 11,90 Don FAD : 0,51	10,11 0,35
3	Projet de développement rural de la Préfecture du Lac	17/03/1999	Prêt FAD : 17,30 Don FAD : 3,06	13,46 2,61
4	Projet d'appui au système d'élevage pastoral (PASEP)	12/12/2002	Prêt FAD : 14,64 Don FAD : 0,93	14,64 0,00
5	Programme d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural	12/07/2006	Don FAD : 13,00	0,250
6	Projet de Gestion de valorisation des ressources naturelles	27/04/2005	Prêt FAD : 4,27 Don FAD : 2,00	0,14 0,41
7	Projet de développement de la pêche	09/11/2005	Don FAD : 10, 00	0,29
8	Projet de développement rural du Département de Biltine	19/09/2001	Prêt FAD : 9,0	2,93
	Total secteur agricole		105,56	60,10
9	Projet de réduction de la pauvreté et d'actions en faveur des femmes	04/09/1997	Prêt FAD : 5,30 Don FAD : 0,30	5,30 0,29
10	Projet de renforcement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (Education V)	01/03/2001	Prêt FAD : 5,43 Don FAD : 1,30	3,48 1,14
11	Projet de renforcement du système de santé et d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA et les maladies épidémiques (santé II)	21/11/2001	Prêt FAD : 5,00 Don FAD : 1,00	1,02 0,21
12	Projet d'appui institutionnel au secteur de l'éducation	31/03/2004	Don FAD : 2,4	0,43
	Total secteur social		20,73	11,87
13	Projet d'appui à la gestion économique (PAGE)	22/07/2003	Prêt FAD : 2,32	1,87
14	Projet d'appui aux réformes en matière de gouvernance	12/10/2005	Don FAD : 17,57 Prêt FAD : 2,93	14,86 0,22
	Total multisecteur		22,82	16,95
	TOTAL		149,11	88,92

Indicateurs de performance du Portefeuille du Groupe de la Banque

Indicateurs	Base 2005	2006	2007	
			Prévision	Réalisation
Evaluation portefeuille				
Nombre de projets en cours d'exécution	10	14	4	N/A
Nombre moyen d'années d'exécution	6,5	5,5	N/A	N/A
Nombre de projets à problèmes (pourcentage)	70%	70%	-	-
Nombre de projets à problèmes (montant)	7	84,06	-	-
Pourcentage de projets à risque (nombre)	90%	64%	-	-
Pourcentage de projets à risque (montant)	59,49 millions UC		-	-
Taux de remboursement	43,66%	53,19%	-	-
Gestion du portefeuille				
CPPR au cours de l'année (oui/non)	1,37		-	-
Ressources pour supervision (total en UC)				
Moyenne de supervision (UC/par projet)	= ou >1,5	1,5	-	-

BIBLIOGRAPHIE

Gouvernement du Tchad

1. Tchad, Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP 2003-2006)
2. Tchad, Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP 2008-2011)
3. Rapports de suivi-évaluation de la SNRP, 2005 et 2006

Groupe de la Banque africaine de développement

4. Plan d'action du Groupe de la Banque africaine de développement, Avril 2006
5. Annotated Format of Bank Group Result-Based Country Strategy Paper. Final version, August 2006;
6. Operation Manual directive OM 210-1;
7. Rapport de revue du portefeuille, juin 2006
8. Tchad : Note stratégique sur le programme d'amélioration du portefeuille
9. Chad : Development Indicators

Fonds africain de développement

1. TCHAD: DSPAR2005-2009, novembre 2005

Banque mondiale

2. Country Assistance Strategy, 2003-2007

FMI

3. Tchad: Consultations de 2006 au titre de l'article IV—Rapport des services du FMI; note d'information au public sur la réunion du Conseil d'administration; et déclaration de l'administrateur pour le Tchad, Février 2007
4. Rapport des services du FMI pour les consultations de 2006 au titre de l'article IV – Informations complémentaires, 11 décembre 2006 ;
5. Déclaration de M. Rutayisire sur le Tchad, Réunion du Conseil d'administration 06/106, 18 décembre 2006

PNUD

6. Rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement, PNUD, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération/Observatoire de la pauvreté, 2005 ;
7. Profil du Tchad, Nations Unies, Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires, Afrique de l'Ouest, Octobre 2005
8. Etude de faisabilité des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Tchad

GTZ

9. Programme de développement rural décentralisé d'Assounga, Biltine et Ouara (PRODABO), 2006 ;

10. Programme de développement rural décentralisé II, Sous-Programme PRODAKA, 2006

CCIAMA

11. Répertoire des opérateurs économiques du Tchad 2007 ;

INSEED

12. Enquête Démographique et de Santé 2004, République du Tchad ;

BEAC

13. Programmation monétaire du Tchad/Objectifs monétaires et de crédit de l'année 2007, Mars 2007

TDFO

14. Notes hebdomadaires, 2007

INSTITUT THOMAS MORE

15. Le Tchad entre jeux pétroliers et jeux guerriers, David MACRE, Chargé de cours à l'Université Paris 5-René Descartes